



Webinaire Session # 2 « Coûts et modèle économique du réemploi »

Cress Bretagne - Batylab

Questions pour lesquelles une réponse a été apportée à l'écrit lors du webinaire ou a posteriori

Liens utiles :

- <https://www.ess-bretagne.org/reemploi-des-materiaux-du-batiment-batylab-et-la-cress-bretagne-s>
- <https://www.batylab.bzh/evenement/le-reemploi-des-materiaux-cycle-de-webinaires-et-de-visites>
- <https://cycle-up.fr/>
- <https://www.synethic.fr/>
- **Y-a-t-il toujours une phase intermédiaire de stockage même en achat depuis l'extérieur ?**
 - *Non pas particulièrement. C'est une hypothèse de l'étude.*
- **C'est quoi une étude ACT ?**
 - [*ACT Assistance pour la passation des contrats de travaux*](#)
- Quelle est la gamme des WC réemploi ?
- Quelle est la gamme des produits de réemploi qui ont été choisis dans la première étude ?
- Mais connaît-on la gamme du matériau réemployé ?
- Avez-vous différencié entre les catégories de gamme pour les produits de réemploi (bas de gamme, milieu ou haut de gamme) ou est-ce que la question ne se pose pas, car les produits bas de gamme n'apparaissent pas dans le réemploi ou d'autres raisons ?
 - *Réponse apportée à l'oral*

- Avez-vous pu étudier le différentiel de coût entre un produit "haut de gamme" réemployé et un produit "bas de gamme" réemployé ? (Je pense aux coûts de dépose et de préparation/conditionnement, qui sont peut-être plus élevés pour des produits "bas de gamme")
 - *Réponse apportée à l'oral*
- Qu'en est-il de la garantie ?
- Je me pose la question des habitudes contrats d'entretien chez les bailleurs sociaux par exemple. Idem sur les garanties.
 - *Réponse apportée à l'oral*
- **La distinction entre Réemploi direct et indirect correspond à du in-situ / ex-situ ?**
 - *Oui, mais toujours en considérant que les opérations de préparation ont été faites hors site (si vous voulez le réemploi in-situ pur, il faudrait retirer le transport)*
- **Comment calcule-t-on un % de réemploi ? En € F+P ?**
- **Peut-on savoir en résumé quelles sont ces méthodologies ?**
 - *Il y a plusieurs méthodologies qui coexistent. Celles-ci sont présentées dans la documentation du [projet FCRBE](#).*
- **Peut-on savoir ce que sont les "flux faciles" ?**
- **Quels sont ces "flux faciles" ?**
- **Serait-il possible d'avoir une liste des matériaux possible/viable pour le réemploi en bâtiment collectif svp ?**
 - *Nous ne les avons pas encore arrêtés. Les critères : filière existante, pas de risque assurantiel, faisabilité économique, gisement disponible, besoin avéré, etc. Ils dépendent aussi des territoires. Nous en présenterons une sélection en décembre 2026 à la diffusion de l'étude V2.*
- **Pour intégrer le réemploi dans l'ACV, doit-on avoir une FDES associée au produit ou est-ce déclaratif ?**
 - *Pas besoin de FDES*
- **Vous pouvez partager le qr code dans la conversation ?**
- **Peut-on mettre le QR code de l'étude Cycle Up V2 dans la conversation s'il vous plait ?**



- **Pourquoi ne pas développer un label réemploi à l'image du label bâtiment biosourcé avec plusieurs niveaux ?**
 - *Il en existe plusieurs spécifiquement dédiés à l'économie circulaire (Circolab, 2EC) et le réemploi est valorisé dans la plupart des labels environnementaux (BBCA, BDF, BREEAM, etc...)*

- **Quels sont alors les interlocuteurs dans cette démarche de déconstruction?**
 - *MOE démolition ou MOA en l'absence*
 - *Entreprises de démolition et entreprise de déconstruction (dépose soignée)*

- **Par exemple: vers qui se diriger pour envoyer des radiateurs fonte que les chauffagistes ne veulent plus récupérer et stocker ?**
 - *Entreprises spécialisées : exemples*
 - *Decapfonte : Présenté comme le leader national du secteur, cette entreprise réalise le rachat, le décapage intégral (bain de soude, désembouage haute pression), la mise en peinture sans rejets toxiques et la vente de modèles d'époque reconditionnés et garantis 10 ans.*
 - *L'Atelier Français du Radiateur (AFR) : Un réseau national fédérant plusieurs ateliers indépendants à travers la France. Il propose le rachat, la rénovation à la carte et la revente de radiateurs prêts à poser, testés sous pression et garantis 10 ans.*
 - *La Clinique de la Fonte : Cet acteur majeur du réemploi achète, restaure entièrement et commercialise des modèles d'occasion (marques Chappée, Idéal Classic, etc.). Ils adaptent et redimensionnent également les blocs pour optimiser les performances énergétiques.*
 - *Decap-Radia : Spécialisé dans le rachat, la rénovation, le redimensionnement de puissance et la revente de radiateurs d'occasion. L'entreprise dispose de deux grandes agences pour couvrir le Grand Sud de la France (Sud-Ouest près de Bordeaux et Sud-Est près de Montpellier)*

- **Différence entre diag. ressource et PEMD ?**
 - *Le diagnostic PEMD est une obligation réglementaire globale pour les chantiers de démolition ou de rénovation importante, tandis que le diagnostic ressources est une étude technique facultative et plus poussée pour organiser le réemploi des matériaux.*
 - *Nous conseillons diagnostic PEMD + fiches ressources.*

- **Selon mon expérience, les équipements réemployés / reconditionnés sont systématiquement plus chers que le neuf (sanitaires, câbles, éclairages...) - en tout cas si l'on souhaite choisir un acteur fiable qui saura porter des projets d'ampleur. Je suis intéressée par des détails sur vos conclusions à ce niveau.**
 - *Pour l'étude Cycle Up : se référer directement aux conclusions de l'étude qui prend en compte l'ensemble des coûts réemploi/reconditionnement vs. neuf. Elle sera affinée en V2 (décembre 2026) en faisant apparaître distinctement les prix moyens de fourniture reconditionné.*

- **Pour l'exemple du bac acier : Considérez-vous que l'utilisation nouvelle en clôture de chantier est appréciée comme du réemploi ?**
 - *On parle plutôt de réutilisation*
 - *Selon le code de l'environnement, on parle plutôt de réutilisation dans ce cas-là. Dans la définition élargie du réemploi on coche la bonne case car on substitue du bac acier neuf par du bac acier de réemploi.*
 - *Nous parlons de réemploi au sens large avec détournement d'usage.*
- **Un exemple, dans le cadre d'une dépose propre d'une surface plafond avec dallages et attaches, est-ce que le temps de dépose est pris en considération dans le prix de réemploi.**
 - *Oui, l'ensemble des coûts doivent être pris en compte (cf. formule support de présentation)*
- **Quelle méthodologie et quels référentiels pour la valorisation économique des bilans carbone et autres externalités ?**
 - *Prix de référence de la tonne CO2*
- **Peut-on retrouver la méthodologie pour votre bilan tri-dimensionnel ? Comment avez-vous collecté l'ensemble des données pour produire ces indicateurs ?**
- **Comment sont chiffrées les économies liées aux émissions de CO2 ?**
 - *Méthode FDES (impact environnemental) et méthode OCDE (emplois générés sur le territoire) // répond aussi à la question 1€ pour 3; 1€ pour 5..*
- **Vous avez parlé d'économie en euros liées à l'économie d'émission CO2, pouvez-vous expliquer ce que cela veut dire?**
 - *Prix de référence de la tonne CO², il s'agit de la traduction économique du gain CO² collectivement économisé.*
- **Prenez-vous en compte dans le calcul (et donc le bilan a -1%) les subventions accordées (collectivités, eco organismes...) ou bien est-ce anecdotique ?**
 - *Oui en déduction des coûts AMO. Pas de subvention directe des chantiers.*
- **Est-ce que pour chacun de ces chantiers vous connaissez les modalités de contractualisation, modalités de cessions/vente de matériaux ?**
 - *Oui, tout à fait*
- **Sur le dernier exemple, que sont devenues les Menuiseries Extérieures ?**
 - *Des menuiseries extérieures-réemploi ex-situ sans détournement d'usage*
- **Pour l'outil de calcul / bilan de Synethic est diffusable / open source ?**
 - *Oui, le plus complexe est de récupérer la data.*
- **Le surcoût quasi systématique des entreprises pour la repose de matériaux de réemploi (caractérisation, nettoyage, reconditionnement, prime d'assurance, Aléas pris en compte...) n'est pas évoqué**

- *Les activités évoquées ne concernent pas la repose mais la remise en œuvre, coûts déjà intégrés*
- **Du point de vue de l'artisan - du poseur, est-ce que le bilan a été calculé (réemploi VS Neuf) ? car souvent l'artisan compte sur l'achat/revente des matériaux pour marger**
 - *Nous confions aux entreprises le soin d'acquérir les ressources en réemploi (appro extérieur)*
- **Quels sont les leviers pour faire baisser les coûts de dépose soignée pratiqués par les entreprises de curage ?**
 - *La formation de l'entreprise tant conducteur que chef de chantier ou d'équipe et l'équipes de dépose*
 - *Pas de perte de gain pour les ets qui effectuent la pose, c'est pour ça qu'ils vont présenter les coûts en sortie d'usine de reconditionnement dans la V2 2026, pour qu'on puisse mieux apprécier la marge entre fourniture et pose*
 - *Technique : allotir les marchés notamment sur la dépose pour mieux maîtriser les coûts*
- **Travaillez-vous avec les assureurs pour développer l'assurabilité des matériaux réemployés? ils sont parfois bloquants**
 - *80% des matériaux ne pose aucun problème. Nous nous concentrons sur ces matériaux.*
 - *Des travaux sont par ailleurs menés pour lever les risques.*
- **Quel niveau d'accompagnement et d'ingénierie à ajouter à une démarche projet "classique" pour emmener les acteurs d'une opération dans ce sens ? Je suppose qu'il faut un expert du sujet voire plusieurs pour animer et mettre en lumière ces gains induits, indirects et pas tous financiers.**
 - *Réponse apportée à l'oral*
- **Dans un précédent webinaire il avait été évoqué que 1€ investi dans le réemploi produisait 3€ sur le territoire. A-t-on plus d'éléments ?**
 - *C'est une moyenne des externalités générées. Ce chiffre est très variable.*
- **Existe-t-il un document récapitulatif concernant le réemploi des bardages bois / matériaux bois, à ce jour dans la construction ?**
 - *[Guide Réemploi des bois en structure | CODIFAB](#)*
 - *Restwood <https://www.restwood.fr/>*
- **A-t-on des moyens de vérifier le prix d'achat de l'entreprise par exemple un sanitaire ?**
 - *En prenant directement contact avec le fournisseur*
 - *Il faut leur laisser la possibilité de différencier les prix de fourniture et de pose, pour le neuf et le réemploi. Cela compense les pertes de marges, de surprime assurance, etc.*